

Avis aux parents

Suspension des cours pour intempéries ou situations d'urgence

Année scolaire 2017-2018

Chers parents,

Nous vous prions de prendre connaissance des informations suivantes :

1. Lorsque les conditions climatiques **empêchent les autobus scolaires de circuler en toute sécurité** ou **lors de situations d'urgence**, la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pourra suspendre les cours dans un établissement ou dans plusieurs établissements afin d'assurer la sécurité des élèves.
2. Seule la direction générale peut décréter la suspension des cours d'un établissement.
3. Lorsque, pour cause d'intempéries ou de situations d'urgence, la suspension des cours entraîne la fermeture d'un établissement avant le début des activités scolaires, le service de garde sera également fermé.
4. Veuillez svp consulter et conserver les moyens de communication décrits au verso.

Un grand merci de votre collaboration,

Le directeur général,



Marc Girard



Avis aux parents, la suite...

EN CAS DE SUSPENSION DES COURS

POUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS

1. **Facebook** (CommissionscolaireVT)

La page Facebook de la commission scolaire.

2. **Internet**

Le site Web de la commission scolaire à l'adresse www.csvt.qc.ca diffusera un message de fermeture.

3. **Téléphone**

La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands diffusera un message sur la boîte vocale de chacun des établissements.

4. **Radio et télévision**

Télévision : TVA – Émission *Salut, Bonjour*

Radio : CKOI 96,9 FM
 NRJ 94,3 FM
 98,5 FM
 Rouge 107,3 FM

POUR UN SEUL ÉTABLISSEMENT

1. **Téléphone et courriel**

Un message téléphonique automatisé et un courriel seront transmis aux parents concernés mentionnant la fermeture de l'établissement.

2. **Internet**

Le site Web de la commission scolaire à l'adresse www.csvt.qc.ca diffusera le nom de l'établissement où les cours seront suspendus.

3. **Facebook** (CommissionscolaireVT)

La page Facebook de la commission scolaire.